

Annexe X – Session de remplacement 2022 : calendrier des épreuves écrites d'enseignement général du CAP

	Destinations			
Épreuves générales	Métropole - La Réunion - Mayotte	Guadeloupe - Guyane - Martinique (1)	Saint-Pierre-et-Miquelon	Polynésie française
Français	Lundi 19 septembre 10 h – 12 h	Lundi 19 septembre 14 h – 16 h	Lundi 19 septembre 15 h – 17 h	Lundi 19 septembre 8 h – 10 h
Prévention, santé et environnement	Lundi 19 septembre 14 h – 15 h	Lundi 19 septembre 8 h – 9 h	Lundi 19 septembre 9 h – 10 h	Lundi 19 septembre 13 h – 14 h
Mathématiques et physique-chimie	Lundi 19 septembre 16 h – 17 h 30	Lundi 19 septembre 10 h – 11 h 30	Lundi 19 septembre 11 h – 12 h 30	Lundi 19 septembre 15 h – 16 h 30
Langue vivante obligatoire (sous-épreuve écrite)	Mardi 20 septembre 14 h – 15 h	Mardi 20 septembre 8 h – 9 h	Mardi 20 septembre 9 h – 10 h	Mardi 20 septembre 8 h – 9 h
Histoire-géographie enseignement moral et civique/français (épreuve orale)/langue vivante obligatoire (sous-épreuve orale individuelle)	À l'initiative des académies			

(1) Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles.